



---

## **FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS (FRMT)**

---

### **DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

#### **NOTE FÉDÉRALE**

##### **Objet : Organisation des rassemblements 6-9 ans par les clubs**

---

Dans le cadre de la formation des joueurs (ses) et du développement des catégories jeunes, la Direction Technique Nationale de la Fédération Royale Marocaine de Tennis autorise les clubs à organiser des rassemblements pour les enfants âgés de 6 à 9 ans selon les modalités suivantes :

##### **1. Formule classique (weekend complet)**

- Les clubs peuvent organiser le rassemblement sur un seul weekend complet pour toutes les catégories (6-7 ans, 8 ans, 9 ans), comme prévu dans l'ancienne formule.

##### **2. Formule par catégorie (journée unique)**

- Les clubs ont la possibilité de programmer le rassemblement pour une seule catégorie (6-7 ans, 8 ans ou 9 ans) sur une seule journée complète, matin et après-midi.
- Cette organisation vise à maximiser le nombre de matchs joués par chaque enfant et à améliorer leur expérience sportive.
- Les clubs peuvent choisir d'organiser plusieurs rassemblements par saison :
  - Une catégorie par journée, à répéter plusieurs fois au cours de la saison ;
  - Ou deux catégories lors d'un weekend complet, si cela est préférable pour la logistique et la disponibilité des enfants.

**Fait à Rabat le 15 /12/2025**

**DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**



---

## FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS (FRMT)

---

### **DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

#### **NOTE FÉDÉRALE**

---

#### **Objet : Inscriptions aux rassemblements des catégories 6–9 ans**

---

À partir de **début janvier**, les joueurs et joueuses inscrits aux rassemblements des catégories **6 à 9 ans** doivent obligatoirement **régler les frais d'inscription avant la date limite d'inscription**.

Le règlement des frais d'inscription s'effectue **exclusivement par virement bancaire au compte du club organisateur**.

---

**DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**